

**PROCES VERBAL DE SEANCE**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**13 SEPTEMBRE 2016**

L'an deux mille seize le treize septembre, à huit heures quarante-cinq, le conseil municipal dument convoqué s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Stéphane Schneider, maire.

**PRESENTS** : Mesdames Monique CRESPON-LHERISSON 1<sup>er</sup> Adjoint, Annie KOESSLER, Me. Roselyne MARTINEZ

Messieurs M. Stéphane SCHNEIDER Maire, M. Alain BONVILLE, M. Jean-Louis CARDOT, M. Yves PRADEL, M. Olivier CASTANS, M. Richard MARTEL.

**ABSENTS EXCUSES** : M. Jose Duarte PESTANA qui donne procuration à M. Stéphane SCHNEIDER, M. Patrice RUEZ.

Monsieur le maire ouvre la séance et demande aux membres du conseil municipal s'ils ont bien réceptionné et pris connaissance, par mails ou par courrier, du compte rendu du conseil municipal du 09 juillet 2016

Réponse positive de tous les membres présents. Pas de remarque de l'assemblée le concernant.

Me. Monique CRESPON-LHERISSON a été désignée comme secrétaire de séance.

**N° 28/2016 : Comptabilité M14 comptabilité de la commune – Décision Modificative :**

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu, pour régler une partie du montant en investissement, de la concession passée avec le prestataire informatique JVS, de procéder au virement de crédit qui suit :

Crédit à ouvrir : Dépense d'Investissement - Chapitre 20, article 2051 : 2 000 €

Crédit à réduire : Dépense d'Investissement - Chapitre 020 article 020 : - 2000 €

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres présents.

**N° 29/2016 : Comptabilité M49 comptabilité de l'eau – Décision Modificative :**

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu, pour régler la part au Service Public d'Assainissement Non Collectif d'un montant de 1035 €, de procéder au virement de crédit qui suit :

Crédit à ouvrir : Dépense de Fonctionnement - Chapitre 65, article 658 : 1 035 €

Crédit à réduire : Dépense de Fonctionnement - Chapitre 011, article 61523 : - 1 035 €

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres présents.

**N° 30/2016 : Demande de Fonds de Concours à l'EPCI ALES AGGLOMERATION :**

Monsieur le Maire indique qu'un Fonds de Concours peut être octroyé à la commune pour une aide financière aux travaux de voirie sur le chemin de l'Orange.

Le montant de cette aide s'élèverait à 3 847.00 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

- De demander à la communauté de commune d'Alès Agglomération de bénéficier du fonds de concours,
- Le montant total des travaux s'élevant à 40 920.00 € (HT),

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte à l'unanimité des présents cette décision ainsi que le plan de financement ci-joint.

**N° 31/2016 : Modification tarif de l'eau :**

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire d'augmenter le prix de l'eau au service de distribution de l'eau potable ainsi que le m<sup>3</sup>.

Après discussion, les membres de l'assemblée délibérante, votent, à l'unanimité des présents les montants qui suivent :

Abonnement : 12.00 €

M<sup>3</sup> : 2.46 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 25'.